

La Lettre de l'Observatoire Europe-Afrique 2020

Lettre n°1 – Juillet / août 2016

Nouveau dossier

Un nouveau dossier, intitulé « **Quels sont les facteurs d'attractivité de l'Ethiopie?** » est publié sur le site de l'Observatoire Europe-Afrique 2020.

Au cours des trois dernières années, plusieurs entreprises européennes et asiatiques ont réalisé des investissements industriels en Ethiopie ou passé des accords avec des sous-traitants éthiopiens afin d'exporter leur production vers des pays émergents ou industrialisés. Les secteurs dans lesquels ces entreprises étrangères ont investi ont pour dénominateur commun de valoriser les débouchés d'origine agricole (fleurs, vins) ou issus de l'élevage (cuir, textiles). Sur la base d'exemples concrets, l'étude de cas analyse les facteurs d'attractivité qui ont contribué à ces investissements :

- Un régime politique « rassurant » pour les investisseurs ;
- Une croissance économique et sociale basée sur une stratégie à long-terme des pouvoirs publics (« Plan pour la Croissance et la Transformation »)
- Une bonne visibilité en matière d'investissements énergétiques et donc d'accès futur à l'énergie électrique Le parc électrique éthiopien était de 370 MWe il y a vingt ans, il sera de 4000 MWe à la fin de 2016. En conséquence, le coût de l'énergie en Ethiopie est faible par rapport à d'autres pays de la même région (18 c\$ /kWh au Kenya, contre 2 c\$/kWh en Éthiopie);
- Des usines intégrées verticalement et des coûts unitaires de production avantageux. La productivité reste à un niveau faible, mais le salaire moyen d'un ouvrier du textile dans une usine en Ethiopie est de 50 \$ par mois, comparativement à 135 \$ en Inde et 175 \$ en Chine.

Evènements récents

La Table ronde des bailleurs de fonds du secteur de l'énergie en Afrique centrale a eu lieu le 18 juin 2016 à Bruxelles. Le PEAC (Pool énergétique de l'Afrique centrale) y a présenté seize projets prioritaires tels que l'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad ou encore l'aménagement de la centrale hydroélectrique de Di Moli (120 MW) dans le but de mobiliser les sources de financement internationales nécessaires à la réalisation de ces infrastructures stratégiques pour la sous-région.

http://www.ceeac-energie.org/index.php/documents

La sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD_VI) s'est tenue les 27 et 28 août 2016, à Nairobi (Kenya). 2016 est la première année de mise en œuvre du programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, ainsi que du premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Les discussions ont porté principalement sur des questions auxquelles l'Afrique a dû faire face depuis la dernière conférence TICAD-V en 2013 à Yokohama : L'industrialisation, la santé et la stabilité sociale. Par ailleurs et afin de prendre en compte le rôle croissant du secteur privé dans la promotion du développement socio-économique, TICAD-VI a mis en avant le secteur privé, tant africain que japonais.

http://www.un.org/fr/africa/osaa/partnerships/ticad.shtml

Evènements à venir....

La première édition des Rencontres **Africa 2016**, manifestation économique sur l'Afrique se tiendra à Paris les 22 et 23 septembre 2016. La rencontre traitera en particulier des thèmes de la ville durable (infrastructures, transport, eau...), de l'agriculture et de l'agrobusiness, des énergies — notamment renouvelables — de l'innovation et de la révolution numérique, des financements, ainsi que du développement des compétences (formation et ressources humaines), le tout dans le cadre de conférences plénières de haut niveau et d'ateliers ciblés.

http://www.africa2016.org/fr/programme.php

La 5e édition de l'« **Africa CEO Forum** » se déroulera les 20 et 21 mars 2017 à Genève. Les dirigeants des plus grandes entreprises africaines et internationales, les décideurs politiques de plus de 40 pays africains et les financiers les plus actifs sur le continent se rencontreront pour des débats et des réflexions sur les défis économiques et industriels de l'Afrique. Ce forum, organisé par le Groupe Jeune Afrique et Rainbow Unlimited, est aujourd'hui la plus grande conférence internationale du secteur privé africain.

http://www.theafricaceoforum.com/fr/

Actualités

<u>Algérie</u>: Le ministère algérien de la Défense a annoncé la signature d'un accord avec la société italienne d'aéronautique Leonardo-Finmeccanica pour l'ouverture d'un site de production d'hélicoptères en Algérie. L'usine dont l'ouverture est prévue en 2016 montera trois types d'hélicoptères de marque Agusta Wesland. Il s'agit d'appareils légers et moyens qui serviront dans le transport de personnels et de cargaisons, la sécurité et l'évacuation sanitaire (12/08/2016).

- Maroc : Un projet de ville industrielle sur 1000 ha (puis 2000 ha dans une deuxième étape) a été lancé par le groupe chinois Haite dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. La Chine envisage d'y développer des activités industrielles et commerciales dans les secteurs du textile, de l'automobile et de l'aéronautique. Du fait des hausses de salaires en Chine, cette dernière se trouve en effet obligée de renforcer sa compétitivité en investissant dans des pays émergents (19/06/2016).
- <u>Egypte</u>: Signe évident de la fragilité des finances publiques, l'Egypte a officiellement demandé en juillet 2016 l'aide financière du FMI pour l'aider à redresser son économie en difficulté. Le montant de l'aide n'est pas précisé. Certains médias avançent le chiffre de 7 milliards de dollars annuels sur trois ans. Une mission du FMI se rendra pour deux semaines au Caire à partir du 30 juillet (27/07/2016).
- <u>Côte d'Ivoire</u>: La Société générale de banque en Côte d'Ivoire (SGBCI) s'est engagée à travers une convention avec l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) à renforcer les capacités de formation de l'INP-HB et à contribuer à la mise en oeuvre de la politique d'insertion professionnelle des jeunes diplômés issus de cette école. Dans le cadre de cette convention, l'INP-HB devrait également définir et mettre en oeuvre des programmes spécifiques de renforcement des capacités des cadres de la SGBCI.
- Nigéria: Après cinq ans de travaux, la première ligne de TGV du pays a été inaugurée le 26 juillet 2016, reliant Abuja, la capitale nigériane, à Kaduna. Le TGV devrait permettre de redynamiser cette région du nord du Nigeria fortement touchée par les attaques de la secte Boko Haram. Le TGV changera également la donne, sachant que jusqu'ici le transport de marchandises se faisait la plupart du temps en camion, sur des routes souvent mal entretenues. En outre, la China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC), responsable de la construction de la ligne ferroviaire, a proposé de former les travailleurs nigérians à l'entretien des lignes de TGV dans les années à venir. Le secteur ferroviaire, qui était assez efficace entre les années 1960 et 1980, s'est fortement détérioré depuis. Le pays ambitionne de remettre sur pied les 3 500 kilomètres de voies ferrées existantes et de construire de nouvelles infrastructures grâce à un prêt d'une banque chinoise de 850 millions de dollars. Le projet reliera Kaduna à Kano, puis Lagos et la ville côtière de Calabar » (03/08/2016).
- <u>Ghana</u>: Le Parlement ghanéen a voté une exemption de taxe à hauteur de 832 MUSD dont bénéficiera Meridian Port Services Limited. Cette joint-venture formée par Bolloré et Maersk est en charge du projet d'extension du terminal à conteneurs de Tema, en partenariat avec l'autorité portuaire ghanéenne Ghana Ports and Habours Authority, projet d'un montant total de 1,5 Mds USD (10/06/2016).
- <u>Cameroun</u>: La deuxième phase des travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Douala sera réalisée par le Chinois Poly Group, qui construira en BOT la seconde partie de cette autoroute payante à 2 x 3 voies de 3,75 m chacune et d'une largeur de plateforme de 33,50 mètres sur un tronçon de 135 km. Pour mémoire les travaux de la première phase, sur un tronçon de 80 km, sont réalisés par la société China First Highway Engineering Company Limited (CFHEC), sur un financement de l'Exim Bank of China de 241,4 Mds FCFA (02/06/2016).
- <u>Afrique du sud</u>: L'Italien Enel, via sa filiale sud-africaine Enel Green Power RSA, a connecté au réseau sa centrale photovoltaïque Tom Burke, d'une capacité installée de 66 MW, située dans la province

du Limpopo. Celle-ci vient s'ajouter à plusieurs actifs existants ou en cours dans le domaine des énergies renouvelables : centrales photovoltaïques de Paleisheuwel (Cap occidental) de 82,5 MW et d'Upington de 10 MW (Cap nord), projets en cours dans le cadre du programme de production d'énergies renouvelables par des producteurs indépendants (REIPPPP) : centrales photovoltaïques d'Adams (82,5 MW) et Pulida (82,5 MW) et parcs éoliens de Nojoli (88 MW) et Gibson Bay (111 MW) (24/06/2016).

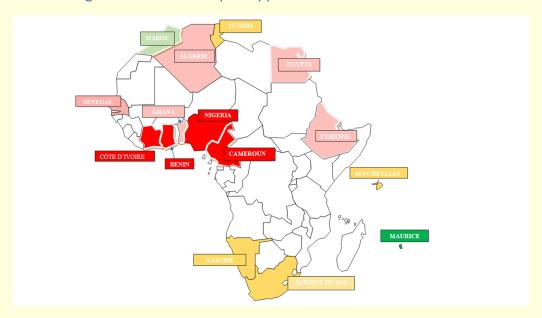
- Ethiopie: La société italienne Salini Impregilo a signé un contrat de 2,5 milliards d'euros avec Ethiopian Electric Power pour la construction du barrage hydro-électrique de Koysha, d'une capacité de 2 200 MW. Ce barrage de 170m de haut aura un réservoir d'eau de 6 000 millions m3, sur la rivière Omo. SACE, l'agence italienne de crédit à l'exportation, va contribuer financièrement à ce projet. L'Ethiopie, qui vend d'ores-et-déjà de l'électricité à ses voisins soudanais et djiboutiens, accélère les grands projets dans le secteur de la production électrique. Son objectif est d'accroître et de diversifier ses sources de devises en exportant de l'électricité dans toute la sous-région (24/06/2016).
- Afrique du sud, Namibie : L'UE et l'Afrique du sud ont signé un accord de partenariat économique. Cet accord est le premier de son genre, avec la volonté d'une région africaine de promouvoir l'intégration économique régionale. L'accord de partenariat économique avec le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland - le «groupe APE de la SADC » - est un accord de libre-échange axé sur le développement. L'EPA prend en compte les différents niveaux de développement de chaque partenaire. Il garantit au Botswana, au Lesotho, au Mozambique, à la Namibie et au Swaziland l'accès en franchise de droits et sans contingents au marché européen. L'Afrique du Sud bénéficiera également de l'accès aux marchés, au-delà de l'accord bilatéral existant. En outre, l'accord signé augmente la possibilité pour les producteurs d'Afrique australe d'assembler des produits à partir de composants provenant de différents pays, sans courir le risque de perdre leur libre accès au marché de l'UE. Il prévoit également des mesures de protection, par exemple pour les industries fragiles ou naissantes ou liées à la sécurité alimentaire. Les marchés d'Afrique australe vont s'ouvrir progressivement et partiellement aux exportations de l'UE, de manière asymétrique. Dans le processus de diversification de leurs économies et d'élargissement de leur production, les importations de certains produits sont importantes pour ces pays d'Afrique, par exemple certaines pièces industrielles, les semences et les machines. Les droits d'importation sur la plupart de ces produits intermédiaires seront considérablement réduits, ce qui rendra les produits plus facilement accessibles aux entrepreneurs d'Afrique australe. Pour le marché sud-africain en particulier, un avantage spécifique a été accordé aux producteurs de l'UE exportant des produits traditionnels ayant une réputation internationale - par exemple les vins et les produits alimentaires - qui vont maintenant avoir le droit exclusif d'utiliser en Afrique du sud leurs noms traditionnels ou «appellations géographiques». Pareillement, plusieurs appellations sud-africaines vont être protégées sur le marché de l'UE, par exemple différents types de vins sud-africains tels que Stellenbosch et Paarl, ainsi que le thé Rooibos et d'autres produits (Juillet 2016).
- <u>Le Japon</u> va investir 30 milliards de dollars (27 milliards d'euros) en Afrique sur les trois prochaines années, dont 10 milliards dans le développement des infrastructures, a déclaré M. Shinzo Abe à l'ouverture de la 6^e Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (Ticad), précisant qu'il s'agit d'investissements aussi bien publics que privés. Un tiers de cette somme sera consacré à l'amélioration des infrastructures africaines. Les 30 milliards de dollars promis par le Japon incluent des nouveaux engagements à hauteur de 21 milliards de dollars ainsi que 9 milliards de

dollars provenant de la précédente promesse d'investissement, prononcée trois ans plus tôt lors de la cinquième édition de la Ticad. En 2013, le Japon avait promis 28 milliards d'euros d'assistance sur cinq ans. A la fin de 2015, 33 % de cet objectif restait encore à réaliser, soit un peu plus de 9 milliards de dollars. Organisée conjointement par l'ONU, l'Union africaine, la Banque mondiale et le Japon, la Ticad est une opportunité pour l'Afrique d'attirer des capitaux japonais pour accélérer son développement. Elle est pour Tokyo le moyen de consolider sa position sur le marché africain. Les échanges commerciaux entre le Japon et l'Afrique s'élevaient à 24 milliards de dollars en 2015, bien moins que les 179 milliards de dollars d'échanges entre la Chine et ce continent (27/08/2016).

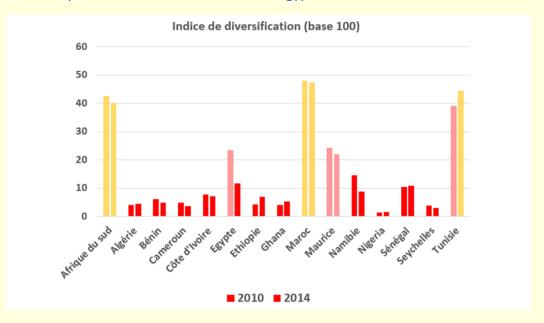
- Ethiopie: 4 entreprises de fabrication d'équipements lourds et de machines (Sunshine Group, Kingdom of China, TBEA et SANY), en provenance de la province chinoise du Hunan, ont indiqué leur intérêt pour investir dans le parc industriel d'Adama. Leurs usines seront construites par CGC Overseas Construction Group tandis que l'Exim Bank of China financera leurs investissements à hauteur de 500 MUSD. L'industrie manufacturière contribue pour 4,6 % du PIB et 13,4 % des exportations en 2015. L'objectif est d'atteindre respectivement 8 % du PIB et 25,9 % des exportations d'ici 2020, grâce au déploiement des parcs industriels qui permettront de réduire les goulots d'étranglement et d'attirer investisseurs locaux et étrangers (24/07/2016).
- Maurice, Ghana, Sénégal: Un appel à manifestation a été lancé par l'agence de promotion des investissements et le fonds souverain Mauritius-Africa Fund en vue d'identifier des partenaires pour le développement de zones économiques spéciales (ZES) au Sénégal (sur le site du nouvel aéroport international de Dakar, en cours d'achèvement), à Madagascar (parc industriel d'Ehola, à Fort-Dauphin) et au Ghana (dans la localité de Dawa, à 70 km d'Accra). Afin de mettre en oeuvre ces projets, pour lesquels des accords bilatéraux ont été conclus par Maurice, différents partenaires sont recherchés: des développeurs, des investisseurs et des opérateurs (10/06/2016).

Clignotants

Maurice est le seul des 15 pays couverts par l'Observatoire où **l'environnement des affaires** est aussi porteur que dans les grands pays industrialisés. Le Maroc atteint également un bon score. A l'opposé, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Cameroun sont pénalisés par un environnement très défavorable. L'Afrique du sud et le Cameroun rétrogradent d'un niveau par rapport à l'année 2015.



L'indice de diversification des exportations est extrêmement faible dans 8 des 15 pays analysés. L'Afrique du sud, le Maroc et la Tunisie atteignent des niveaux satisfaisants. L'indice de diversification tend à décroître, à l'exception de l'Ethiopie et de la Tunisie. L'indice de l'Egypte s'est effondré.



Un livre polémique!

« Arrogant comme un Français en Afrique », du journaliste Antoine Glaser, est une critique en règle de l'attitude de la France vis-à-vis du continent africain, entre aveuglement et méconnaissance. "C'est l'histoire d'un immense gâchis. Plus de cinquante ans après la décolonisation, la France se réveille avec la gueule de bois : l'Afrique qu'elle pensait lui être acquise lui a totalement échappé», constate l'auteur, qui dénonce le paternalisme postcolonial doublé d'arrogance qui a pesé sur l'ensemble des intérêts stratégiques et économiques français. Il propose d'expliquer les revers de la France en Afrique ou encore les erreurs permanentes de jugement de ses élites par ce qu'il appelle « les huit arrogances », un peu comme les huit péchés capitaux d'un mauvais film. Antoine Glaser dresse contre tous un réquisitoire : Présidents, hommes d'affaires, militaires, diplomates, avocats français : Il souligne la déception des élites africaines injustement privées de visa ; les bien curieux liens financiers de certains élus français avec les despotes du continent ; les belles chasses gardées que les groupes Bolloré ou Bouygues s'y assurent encore. Mais à ne voir que le (réel) complexe de supériorité des Occidentaux, dont les Français ne sont que la caricature, on s'interdit d'aller audelà des anecdotes......

Fayard, Paris, 2016, 191 pages, 17 euros

En savoir plus.....

Vous trouverez des infos détaillées sur le contenu du site de l'Observatoire en ouvrant le lien suivant :

http://observatoire-europe-afrique-2020.org/fr/accueil/

La Lettre de L'Observatoire Europe-Afrique 2020 est publiée par l'Association « Observatoire Europe-Afrique 2020 »

Tél: 06 17 95 18 21 - contact@observatoire-europe-afrique-2020.org